



Évreux, le 06/09/19

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse : évolution de la situation

Les pluies ponctuelles survenues au mois d'août n'ont pas permis un soutien durable des cours d'eau et la baisse régulière estivale des niveaux se poursuit.

Dans ces conditions, le Préfet vient de prendre en date du 6 septembre 2019, 3 nouveaux arrêtés portant restrictions des usages sur les bassins de la Calonne et l'Iton aval précédemment placés en vigilance et d'accentuer les mesures sur l'Iton Amont qui passe de l'alerte à l'Alerte renforcée.

Le bassin le plus touché de l'Avre amont reste proche du seuil de crise avec des conditions météorologiques défavorables nécessitant son maintien dans cette situation.

Pour toute information complémentaire sur le détail des mesures applicables :

Site de la Préfecture de l'Eure : <http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Politique-de-l-eau-et-de-la-nature/Eau/Secheresse>

Site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr



@prefet.eure



@Prefet27



www.eure.gouv.fr